

Dispositif Ordonnance Verte

Ordonnance

Je soussigné(e)	
 Médecin généraliste 	
 Gynécologue 	
 Sage-femme 	
Certifie avoir rencontré ce jour Mme	
Née le	
Atteste qu'elle est :	
 Enceinte, à terme pour le En parcours de Procréation médicale assistée (PMA) 	
Et qu'elle peut bénéficier du dispositif « Ordonnance verte ».	
Prescription établie à la demande de l'intéressé(e) et remise en main propre pour faire valoir ce que de droit.	
Fait à Strasbourg, le	
Cachet et signature du professionnel de santé :	Adresse postale et adresse mail du
	professionnel de santé :
	.]

Ordonnance Verte - Informations et Inscription: strasbourg.eu/ordonnance-verte

© 03.68.98.68.97
Les lundis et mardis de 9h à 12h
Les mercredis et jeudis de 14h à 17h
Mail: ordonnanceverte@strasbourg.eu